



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

truffes

Question écrite n° 48941

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la politique communautaire en faveur de la trufficulture. Afin de soutenir la production française de truffes, les trufficulteurs souhaitent qu'un programme de recherches et d'expérimentations ainsi qu'un programme de développement des plantations et des rénovations soient mis en place au niveau communautaire, avec le soutien de la Commission européenne. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position quant à ces propositions.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du Ministre sur la politique communautaire en faveur de la trufficulture. La France attache un grand intérêt au secteur de la truffe qui constitue un objectif de développement rural européen. Cette production, au-delà de l'aspect strictement économique, contribue à l'identité culturelle des régions concernées et à la conservation d'un environnement spécifique lié notamment à une meilleure gestion du milieu naturel. Face à une demande croissante, le développement de cette production reste cependant freiné par une insuffisance des connaissances scientifiques. A partir de leurs expériences et des résultats des programmes passés, les trufficulteurs des trois principaux pays concernés (Espagne, France et Italie), rassemblés depuis 1999 dans le groupement européen TUBER (GET) ont conçu un programme quinquennal de développement de la trufficulture et de reconstitution d'un verger truffier actuellement en cours d'examen par les services de la Commission européenne. A la suite d'une demande française, la situation du secteur de la truffe a fait l'objet d'un point « divers » lors du Conseil agriculture du 17 novembre 2003. La France a ainsi sensibilisé ses partenaires à l'intérêt de la valorisation de cette production pour l'économie européenne. Ce programme de valorisation constitue un projet porteur de développement pour une activité qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la multifonctionnalité de l'agriculture et de la prise en compte de son caractère durable. Ce programme constitue la première réponse globale permettant de répondre à l'existence d'une demande mondiale non satisfaite. Forte de son savoir-faire historique en matière de trufficulture, l'Union européenne dispose de moyens susceptibles de pouvoir y répondre positivement. Les services concernés de l'administration française sont intervenus auprès de la Commission, en appui aux demandes des professionnels, pour lui rappeler qu'il convenait de concrétiser dans les meilleurs délais ces engagements.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48941

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 octobre 2004, page 8026

**Réponse publiée le** : 7 décembre 2004, page 9683